



Mondercange, le 23 juin 2020

Au Collège Échevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention pour la séance du conseil communal du 29 juin 2020

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 29 juin 2020 l'intervention suivante :

Récemment, le Mouvement écologique a adressé aux communes l'appel de mettre en place un règlement pour éviter à l'avenir que les espaces libres privés et publics soient davantage recouverts de graviers.

On peut observer à beaucoup d'endroits dans notre commune que pas mal de gens ont remplacé les surfaces de gazon ou verdure entourant leurs propriétés par des recouvrements en gravier de toutes sortes. Comme cette pratique est évidemment nuisible à la biodiversité, à la bonne gestion de l'eau et partant aux objectifs climatiques, nous demandons au Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir donner les réponses aux questions suivantes :

- le Collège des Bourgmestre et Échevins, est-il d'avis que la problématique soulevée par le Mouvement écologique en matière de l'aménagement de surfaces privées ou publiques recouvertes de gravier devrait être discutée au sein du groupe de travail chargé de suivre les efforts de la commune pour atteindre les objectifs du pacte climatique ?
- le cas échéant, le Collège des Bourgmestre et Échevins, envisage-t-il de faire élaborer un projet de règlement pouvant convenir à notre commune ?

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM
Marc FANCELLI
René PIZZAFERRI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK